LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 01 / 11 / 2026 à 07:27

Date de publication : mercredi 26 janvier 2022 à 12:19

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Aux termes d'un ASSP en date du 01.01.2022 il a été constitué, par voie d'apport d'une entreprise individuelle exploitée : Zone industrielle Richard Bloch, CHASSAGNY – BEAUVALLON (69700), par Monsieur Éric BRUYERE, immatriculée au RCS 418 813 911, une SASU, dénommée SENICOLOR au capital de 28 603 € divisé en 28 603 actions d'une valeur nominale de 1 € souscrites et libérées en totalité de leur valeur nominale, dont le siège social est situé Zone industrielle Richard Bloch, CHASSAGNY – BEAUVALLON (69700), et ayant pour objet social : l'achat vente, l'import-export, le commerce de gros et vente en gros et sur les marchés d'articles divers non alimentaires et notamment d'article de bricolage. Sa durée est de 99 ans, à compter de sa date d'immatriculation au RCS. Le Président est Monsieur Éric BRUYERE demeurant 4 Chemin de GERMANY – MORNANT (69440), nommé sans limitation de durée à compter du 01.01.2022. La Société sera immatriculée au RCS de LYON. Pour avis le Président.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/2cc602d8-a61b-b837-a6c5-193720cc64dc